

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADATRE "Iteka n'Ijambo"

BULLETIN HEBDOMADAIRE Nº261 DU 12 AU 18 AVRIL 2021

0. INTRODUCTION

allégations de violations et des violations des droits part de ces violations des droits humains. civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 19 personnes tuées dont 11 retrouvées cadavres, 1 victime de VSBG, 4 personnes torturées et 2 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 4 femmes et 3 mineurs tués, 1 femme torturée et 1 femme arrêtée arbitrairement.

Des policiers, des Imbonerakure, des militaires, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des doigt comme étant des présumés auteurs de la plu-

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et au droit à la liberté.

Ce bulletin relève également un phénomène de cadavres qui continue à se manifester.

Ce bulletin revient aussi sur des questions liées à la justice, à la gestion de la COVID-19 et aux faits sécuritaires dont des violences faites aux enfants.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLI-*TIQUES*

II. DE LA JUSTICE

III. DES FAITS SECURITAIRES

IV. DE LA GESTION DE LA COVID-19

CONTENU

	I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLI-
ı	TIQUES
ı	I.1. DU DROIT A LA VIE
	I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE
IJ	I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE
ı	
	I.3. DU DROIT A LA LIBERTE
ı	I.3.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT
•	1.5.1. DES PERSONNES ARRETEES ARDITRAIREMENT5
ı	II. DE LA JUSTICE4
ľ	11. DE LA JUSTICE
ı	III.DES FAITS SECURITAIRES4
ľ	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
ı	III.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES
ı	III.2. DES CAS D'INFANTICIDES ET AUTRES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS6
ı	III.3.AUTRES FAITS SECURITAIRES
	IV.DE LA GESTION DE LA COVID-197
	V. CONCLUSION8

SIGLES ET ABREVIATIONS

ASB : Association des Scouts du Burundi

CDS : Centre de Santé

CNDD-FDD : Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Dé-

mocratie

ECOFO : Ecole Fondamentale

OPJ : Officier de Police Judiciaire

RDC : République Démocratique du Congo

SNR : Service National de Renseignement

TGI : Tribunal de Grande Instance

VSBG : Violences Sexuelles et Basées sur le Genre

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET **POLITIOUES**

I.1. DU DROIT A LA VIE

Une personne tuée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 13 avril 2021, vers 21 heures, à la 9ème avenue, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Jean Marie Nshimiri-Rukoko dans cette commune. Selon des sources sur carte mémoire pour qu'il l'achète et quand Jean Marie a dit à ce militaire que la carte ne fonction- tuité au Caporal-Chef Fidèle Kwizera.

nait pas, des disputes ont commencé. Selon les mêmes sources, le militaire a tiré 3 balles au niveau de la poitrine de Jean Marie qui est mort sur le champ. Le cadavre de la victime a été évacué à la morgue de l'hôpital militaire de Kamenge et le prémana, âgé de 33 ans, cabaretier, a été tué par Fidèle sumé auteur a été désarmé par la population, puis Kwizera, militaire, Caporal-Chef, matricule 62844 remis au commandant dudit bataillon qui l'a con-HR 16496 du 212ème bataillon commando, basé à duit au cachot du commissariat communal de Gihanga. En date du 15 avril 2021, sur la colline et place, le militaire avait donné à Jean Marie une zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, l'Auditorat militaire a infligé une peine à perpé-

I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Une femme battue par son mari en commune et province Rutana

En date du 15 avril 2021, vers 20 heures, sur la colline Rongero, zone, commune et province Rutana, Eliane Nibigira, âgée de 29 ans, commerçante, a été battue par son mari du nom d'Elie Barashingwa, âgé de 32 ans, membre de la milice Imbonerakure, à l'aide d'un bâton. Selon des sources sur place, il l'a

accusée de rentrer tard la nuit en provenance du marché. La femme lui a dit qu'elle avait encore des clients qu'elle servait au marché de Rutana. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite au CDS de Rutana tandis que son mari a pris fuite vers un endroit inconnu. Eliane contribuait seule pour satisfaire les besoins du ménage.

I.2.2. DES PERSONNES TORTUREES

Quatre personnes dont une femme torturées en place, Jean Népomuscène et ces Imbonerakure se commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

pagné des Imbonerakure. Selon des sources sur mais ils ont été battus aussi.

sont introduits dans la maison de Suzanne où se Une information parvenue à la Ligue Iteka en date trouvaient d'autres locataires en train de boire et ils du 12 avril 2021 indique qu'en date du 11 avril lui ont demandé d'être servis aussi. Selon les 2021, à la 12^{ème} avenue n°216, quartier teza, zone mêmes sources, Suzanne leur a exigé que le paie-Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mai- ment se fasse à l'avance et ils se sont mis à la battre. rie, Suzanne Minani a été battue par Jean Nepo- Côme Ndabirabe, Joseph Belavista et Simon Nshimuscène Mbanzamihigo, chef dudit quartier accom- mirimana, voisins de la victime sont intervenus

I.3. DU DROIT A LA LIBERTE

I.3.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Une personne arrêtée en commune et province Rumonge

de Makamba, président du Comité de surveillance des Scouts de cette province. de l' ASB a été arrêté par des policiers et détenu au

cachot de la police à Rumonge. Selon des sources sur place, Savin Ndayizamba a été enregistré dans le registre d'écrou de la police et se trouve dans les Une information parvenue à la Ligue Iteka en date mains du responsable du SNR à Rumonge sans indu 12 avril 2021 indique qu'en date du 11 avril dication de motif de son interpellation. Selon les 2021, au parking des bus de Rumonge, commune et mêmes sources, Savin Ndayizamba était allé à Ruprovince Rumonge, Savin Ndayizamba, originaire monge pour participer à une activité organisée par

Une femme arrêtée en commune et province Ruyi-

Dans la nuit du 16 avril 2021, vers 20 heures, dans missariat de police de Ruyigi. le quartier Sanzu II, province Ruyigi, Francine Rafi a été battue par son voisin et arrêtée par des policiers. Selon des sources sur place, la victime a été accusée par son voisin de faire beaucoup de bruits. Selon les mêmes sources, ce voisin a immé-

diatement appelé des policiers de Ruyigi qui sont venus l'arrêter et l'ont conduite au cachot du com-

> Une personne arrêtée en commune et province Rumonge

Une femme arrêtée en commune et province Ruyigi

II. DE LA JUSTICE

Une personne condamnée à perpétuité en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 13 avril 2021, le TGI de Cibitoke a condamné à une peine à perpétuité Emmanuel Ngendanzi, de la colline Rugeregere, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon des sources sur place, Emmanuel a été accusé d'avoir tué sa mère, Spéciose Ntamarerero, âgée de 63 ans, en date du 7 avril 2021, vers 2 heures, sur la sous-colline Kiryohera, colline Rugeregere, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon les mêmes sources, au cours d'un procès de flagrance, l'auteur avait avoué qu'il avait tué sa mère suite au refus de celle-ci dans la

Une personne condamnée à perpétuité en commune Rugombo, province Cibitoke

Un militaire condamné à perpétuité en commune Gihanga, province Bubanza

vente d'une parcelle et il a demandé pardon au tribunal.

Un militaire condamné à perpétuité en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 15 avril 2021, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, l'Auditorat militaire a infligé une peine à perpétuité au Caporal-Chef Fidèle Kwizera, basé à Rukoko, en commune Gihanga. Selon des sources sur place, Fidèle a été accusé de meurtre prémédité qu'il avait commis en date du 13 avril 2021, sur cette colline. Selon les mêmes sources, l'Auditorat militaire a indiqué que les frais de dommages et intérêts seront précisés ultérieurement. Rappelons que Fidèle Kwizera avait tiré 3 balles sur Jean Marie Ndayishimiye, au niveau de la poitrine.

III.DES FAITS SECURITAIRES

III.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Trois corps sans vie retrouvés en commune Bu- Un corps sans vie retrouvé en commune Rugomganda, province Cibitoke

2021, vers 18 heures, sur la 4ème transversale, colline et zone Gasenyi, commune Buganda, province Cibitoke, trois corps sans vie des hommes non identifiés ont été retrouvés par des pêcheurs en provenance de la rivière Rusizi. Selon des sources sur place, ces trois corps étaient nus, ligotés et gisaient dans du sang, dans un champ de manioc, à moins d'une centaine de mètres de cette rivière. Selon les mêmes sources, Pamphile Hakizimana, administrateur de la commune Buganda accompagné par des policiers s'est rendu sur les lieux et a ordonné à la population d'enterrer immédiatement ces cadavres.

bo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date En date du 12 avril 2021, vers 10 heures, sur la du 12 avril 2021 indique qu'en date du 11 avril 11ème transversale, colline Rusiga, commune Rugombo, province Cibitoke, un corps sans vie d'un homme non identifié en décomposition a été retrouvé au bord de la rivière Rusizi, frontalière avec la RDC par des cultivateurs du coton. Selon des sources sur place, ce corps a été enterré par des Imbonerakure sur l'ordre de Gilbert Manirakiza, administrateur de la commune Rugombo.

vince Muyinga

En date du 16 avril 2021, sur la colline Musenyi, -administrateur de la commune Rusaka; deux enseizone Munagano, commune et province Muyinga, un gnants dont Salvator Kabayeneza de l'ECOFO corps sans vie de Selemani Niyonzima, âgé de 39 Bukwavu; Jean Pierre Ndayizeye, enseignant à ans, a été retrouvé attaché sur un régime de banane l'ECOFO Kibimba; Hermès Gahungu, enseignant fraîchement récolté. Selon des sources sur place, les du Lycée Communal Bukwavu; Estelle et Micheauteurs ainsi que le mobile du crime n'ont pas été line, toutes commerçantes de Rusaka, Ferdinand, connus.

Un corps sans vie retrouvé en commune Muha, Bujumbura Mairie

mobile et les auteurs du crime n'ont pas été connus.

Sept personnes dont quatre hommes tuées en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 16 avril 2021, vers 21 heures, au centre, commune Rusaka, province Mwaro, Egide Kwizera, comptable communal et sa femme Claudine; Eric Ndayizeye, préfet des Etudes au Lycée communal Bukwavu, son épouse Fidès, directrice de l'ECOFO Rusaka et leur fille aînée, Liesse âgée de 13 ans écolière en classe de 6^{ème} année à l'ECOFO Astère Simbananiye, percepteur des Bukwavu; taxes communales, originaire de la colline Bugorora et Ferdinand, travailleur à la Communauté des soeurs Ursulines du Sacré Coeur de la paroisse Bukwavu, ont été tués lors d'une attaque de deux hommes à main armée dans un cabaret d'un prénommé Epitace. Selon des sources sur place, cette attaque a fait aussi un bilan de trois personnes blessées et les victimes qui sont toutes membres du par-

Un corps sans vie retrouvé en commune et pro- ti CNDD-FDD, venaient des élections des représentants de la Coopec Rusaka. Selon les mêmes sources, après cette attaque, Frédéric Nzibavuga, ex conducteur de taxi-moto et Goreth, ont été conduits au cachot communal de Rusaka.

Un corps sans vie retrouvé en commune Buhinyuza, province Muyinga

En date du 16 avril 2021, à l'avenue Ndamukiza, En date du 18 avril 2021, vers 9 heures, sur la colzone Kinindo, commune Muha, Bujumbura mairie, line et zone Jarama, commune Buhinyuza, province un corps sans vie d'un homme non identifié a été Muyinga, un corps sans vie de Noël Ngendandumretrouvé dans un caniveau se trouvant non loin des we, âgé de 57 ans, marié et père de 11 enfants, boubureaux du Haut-Commissariat des Nations Unies tiquier, a été retrouvé suspendu sur un arbre devant pour les Réfugiés. Selon des sources sur place, le sa maison. Selon des sources sur place, le mobile et les circonstances n'ont pas été connus.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Busoni, province Kirundo

En date du 15 avril 2021, sur la colline Rugarama, commune Busoni, province Kirundo, un corps sans vie de Claudine Kubunani, âgée de 36 ans, célibataire, mère de 3 enfants, a été retrouvé. Selon des sources sur place, le corps de la victime présentait des traces de couteaux au niveau du sexe, sa bouche contenait des déchets ainsi que des habits. Selon les mêmes sources, Pierre Nzikoruhari et Jackson Minani ont été arrêtés et détenus au cachot communal de Busoni pour des raisons d'enquête tandis que la victime a été enterrée le lendemain en présence des autorités communales.

Trois corps sans vie retrouvés en commune Buganda, province Cibitoke

Un corps sans vie retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Muyinga Un corps sans vie retrouvé en commune Muha, Bujumbura Mairie

Sept personnes dont quatre hommes tuées en commune Rusaka, province Mwaro

Un corps sans vie retrouvé en commune Buhinyuza, province Muyinga

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Busoni, province Kirundo

III.2. DES CAS D'INFANTICIDES ET AUTRES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

mune et province Bubanza

En date du 14 avril 2021, sur la sous-colline Ruvumu, colline Shari II, zone, commune et province Bubanza, un corps en décomposition d'un bébé non Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en identifié a été retrouvé dans une latrine par la popu- commune Butihinda, province Muyinga lation de la localité. Selon des sources sur place, Olive Niyonkuru, administrateur de la commune Bubanza accompagnée des policiers de la protection civile et des agents de la Croix Rouge s'est rendue sur les lieux et ce corps a été enlevé dans ladite latrine. Selon les mêmes sources, Samuel Vyamungu, propriétaire de cette latrine et son épouse ont été arrêtés pour des raisons d'enquêtes puis conduits au cachot de police de la commune Bubanza.

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 15 avril 2021, sur la colline Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé dans une latrine. Selon des sources sur place, ce nouveau-né Mu-

> Un corps sans vie d'un enfant retrouvé en commune et province Bubanza

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Mpanda, province Bubanza

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Butihinda, province Muyinga

Un enfant maltraité en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Un corps sans vie d'un enfant retrouvé en com- himpundu, vendeuse de lait dans une pâtisserie. Selon les mêmes sources, Muhimpundu a été arrêtée et détenue au cachot de police de la commune Mpanda.

En date du 13 avril 2021, sur la colline Zaga, zone Buvumbi, commune Butihinda, province Muyinga, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé après avoir été tué par sa mère Chantal Niyonkuru, âgée de 24 ans. Selon des sources sur place, en date du 11 avril 2021, Chantal avait mis au monde et avait immédiatement égorgé son bébé avant de l'enterrer dans la maison même qu'elle occupait seule. Selon les mêmes sources, des voisins ont commencé à la suspecter d'avoir accouché mais que le bébé restait invisible et ont informé l'administration locale qui a appelé la police. Lors de l'interrogatoire, elle a avoué les faits et elle a été détenue au cachot du commissariat communal de police à Butihinda, en date du 13 avril 2021.

a été jeté dans cette toilette par sa mère nommée Un enfant maltraité en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 15 avril 2021, au quartier Carama, zone Kinama, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Rebecca Sibomana a été surprise par la population de Carama en train de malmener Mayere, son enfant adoptif. Selon des sources sur place, cet enfant avait été trouvé dans un caniveau emballé à l'aide des sachets en plastique, par Sibomana qui l'avait alors amené chez elle. Selon les mêmes sources, cet enfant a été élevé dans de mauvaises conditions: battu à l'aide des bâtons par sa maman adoptive et l'enfant présentait des blessures sur tout son corps. La police a arrêté cette femme mais celle-ci a été libérée quelques jours après et l'enfant lui a été confié.

III.3.AUTRES FAITS SECURITAIRES

Une personne blessée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 avril 2021 indique qu'en date du 11 avril 2021, vers 14 heures, sur la colline Mwoya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Félix Maniriho, mé Dera, âgé de 20 ans. Selon des sources sur Nyabiho et avait déjà capturé un gros poisson et Dera s'est précipité pour le lui voler après l'avoir

frappé à l'aide d'un bâton et l'a blessé au niveau des yeux, sur la tête et au bras droit. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite par ses voisins au CDS Buhiga avant d'être transféré à l'hôpital Buhiga vers 17 heures. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la police où il a passé deux âgé de 15 ans a été tabassé et blessé par un prénom- jours avant d'être relâché après avoir payé une facture de l'hôpital qui s'élevait à 25 000 fbu et une place, Félix pêchait avec un hameçon dans la rivière amende de 50 000 fbu comme indemnité à la vic-

Une famille accusée de sorcellerie en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 avril 2021 indique qu'en date du 10 avril 2021, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, le nommé Banka, chef de ménage, âgé de 46 ans, membre du parti CNDD-FDD, a fui son domicile après être soupçonné de sorcellerie. Selon des sources sur place, Ndoricimpa, âgée de 23 ans, concubine de Banka et Anastasie, âgée de 52 ans, mère de Ndoricimpa, ont été arrêtées par la population et détenues au cachot communal de la police de Bugenyuzi, en date du 9 avril 2021, après avoir été accusées d'ensorceler Noëlla Igiraneza, âgée de 13 ans, écolière. En date du 11 avril 2021, l'OPJ a auditionné les 2 femmes et a ordonné aux policiers d'amener Banka, chef de

ménage qui avait déjà fui son domicile. En date du 14 avril 2021, Anastasie et Ndoricimpa ont été libérées mais elles ont refusé de rentrer craignant pour leur sécurité.



IV.DE LA GESTION DE LA COVID-19

des élèves internes au Burundi

Après l'annonce d'une campagne de dépistage à la COVID 19 en faveur des élèves et du personnel des établissements scolaires à régime d'internat du Burundi, ayant débuté en date du 9 avril 2021 pour se terminer au 13 avril 2021, des cas de testés positifs signalés ont bénéficié des médicaments sans que les personnes en contact avec eux ne soient autorisées à se faire dépister. Selon des sources sur place, les personnes concernées par cette mesure et qui se sont fait dépister ont reçu une attestation de dépis-

Problématique liée au dépistage de la COVID-19 tage leur autorisant de regagner les établissements scolaires. Ceux qui ont été testés positifs ont bénéficié des médicaments qu'ils ont pris à leurs domiciles malgré que membres de leur famille et leurs voisins ne sont pas concernés par cette mesure de dépistage.

> La Ligue Iteka observe des insuffisances dans la gestion des mesures de prévention et de contamination de la COVID-19 et demande aux autorités du pays de faciliter la population à se faire dépister gratuitement.

V. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas de violations du droit à la vie, du droit à l'intégrité physique et de la privation de liberté.

Ce bulletin répertorie également des questions liées à la justice et aux faits sécuritaires.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice les auteurs des crimes sans parti pris.